



Je reçois gratuitement un autotest VIH à domicile

Réaliser un test de dépistage VIH pour connaître son statut sérologique c'est prendre soin de soi, se protéger et protéger son, sa ou ses partenaires !

#RéflexeDépistage: toutel'année#jemeprotège#jemedépiste

Il existe plusieurs manières de se dépister : au laboratoire, au CeGIDD*, dans une association habilitée à la réalisation des TROD**, ou chez soi avec un autotest VIH.

SIMPLE D'UTILISATION, RECEVEZ UN AUTOTEST VIH GRATUITEMENT À L'ADRESSE DE VOTRE CHOIX EN REMPLISSANT CE FORMULAIRE :

<http://corevih-bretagne.fr/actualites/commande-autotest-vih.asp>



Cet autotest VIH vous permet de détecter une infection au VIH datant de plus de 3 mois. Il sera accompagné de matériel de prévention et de toutes les informations nécessaires pour vous accompagner.

DES DOUTES, DES QUESTIONS, BESOIN DE VOUS INFORMER ?

Nous vous invitons à vous rapprocher du COREVIH Bretagne

<http://www.corevih-bretagne.fr/>

ou des associations proposant également des autotests VIH telles que :

⇒ AIDES <https://jefaisletest.fr/>

⇒ ENIPSE <https://www.enipse.fr/questions-santesexuelle/>